



VILLE DE LA MALBAIE

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MARS 2011

ORDRE DU JOUR

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour:
 - 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 2- Adoption des procès-verbaux :
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février 2011;
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 février 2011;
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 février 2011;
- 3- Avis de motion :
 - 3.1 Avis de motion – Règlement sur la coupe d'arbres;
 - 3.2 Avis de motion – Modification du Règlement numéro 863-08 déléguant certains pouvoirs de dépenses et de passer des contrats et fixant les limites des variations budgétaires permises et les modalités de virements budgétaires;
 - 3.3 Avis de motion – Vente de garage;
- 4- Adoption des règlements :
 - 4.1 Adoption du Règlement numéro 924-11 – décrétant une délégation de certains pouvoirs à la direction relativement au processus d'adjudication de contrat;
 - 4.2 Adoption du Règlement numéro 925-11 – Pourvoyant à l'autorisation d'un règlement d'emprunt supplémentaire pour la construction de la bibliothèque et de l'Hôtel de Ville de La Malbaie;
 - 4.3 Adoption du Règlement numéro 926-11 – Pourvoyant à l'autorisation d'un règlement d'emprunt pour des travaux supplémentaires sur une partie du Chemin de la Vallée;
 - 4.4 Adoption du Règlement numéro 927-11 – Pourvoyant à un emprunt pour la réfection des trottoirs sur le territoire de la Ville de La Malbaie;
- 5- Dérogations mineurs :
 - 5.1 Dérogation mineure – Lot 319 – Madame Josée Paquet;
 - 5.2 Dérogation mineure – Lots 933, 934 et 935 – Monsieur Pascal Besse;
 - 5.3 Dérogation mineure – Lot 3 782 681 – Maison de soins Palliatifs;
- 6- Permis :

6.1 Permis recommandés par le CCU;

7- Décisions du Conseil :

- 7.1 Résolution – Annulation de la politique relative aux achats de biens;
- 7.2 Résolution – Enseigne Dollorama;
- 7.3 Résolution – Emplacement de la ligne Bell secteur Sainte-Agnès;
- 7.4 Résolution – Révision de l'entente avec le Parc Marin;
- 7.5 Résolution – Nomination de Monsieur Joachim Belley à titre d'employé permanent;
- 7.6 Résolution – Appropriation des surplus de l'assainissement pour les dépenses supplémentaires de CP-1 de 2010;
- 7.7 Vente de terrain – Lot 3 697 491 – 205, Rue des Hauts-Bois;
- 7.8 Vente de terrain – Lot 3 697 443 – 190, Rue du Ravin;
- 7.9 Vente de terrain – Lot 3 697 436 – 145, Rue des Hauts-Bois;
- 7.10 Vente de terrain – Lot 3 561 442 – 180, Rue du Ravin;
- 7.11 Vente de terrain – Lot 3 697 492 – 160, Rue des Hauts-Bois;
- 7.12 Résolution – Appui à Statistique Canada – Recensement 2011;
- 7.13 Résolution – Défi Santé 2011;
- 7.14 Résolution – Programme de renouvellement des conduites - Programme PRÉCO, déclaration intérimaire de dépenses;
- 7.15 Résolution – Signature de l'addenda no 1 à la convention signée le 9 août 2010 entre la Ministre de la Culture et la Ville de La Malbaie.
- 7.16 Résolution – Appui à la demande présentée à la CPTAQ par le ministère des Transports pour l'acquisition d'immeubles et servitudes de nonaccès pour cause d'utilité publique;
- 7.17 Résolution d'appui à la coalition « Opération Hôpital ».

8- Adjudication de contrats :

- 8.1 Octroi de contrat pour achat de polymère liquide;

9- Recommandations de paiements :

- 9.1 Recommandation eau potable : 71 388.41 \$;
- 9.2 Recommandation bibliothèque : 255 727.89 \$;
- 9.3 Recommandation Grand-Fonds : 39 555.53 \$;
- 9.4 Recommandation Chemin de la Vallée : 36 163.72 \$;

10- Chèques à ratifier au 28 février 2011 :

Année 2010 :

Accès D – Administration : 2 111.16 \$

TOTAL 2 111.16 \$

Année 2011 :

Fonds d'administration: 116 170.16 \$

Accès D – Administration : 140 192.05 \$

Dépôt direct : 26 390.66 \$

TOTAL 282 752.87 \$

11- Comptes à payer au 28 février 2011:

Année 2011 :

Fonds d'administration : 622 025.97 \$

Dépôt direct : 20 420.81 \$

TOTAL 642 446.78 \$

12- Salaires du mois de février 2011 : 313 654.82 \$;

13- Divers :

13.1 Dépôt du rapport d'activités de la Trésorière pour l'année 2010;

14- Correspondance;

15- Période de questions;

16- Levée de la séance.

N.B. : Une séance d'étude sera tenue à **16 h 00.**